

1. Organisateurs

Le Comité d'organisation du Festival de théâtre ***Bellevue en Scène*** est composé de représentants de la **FNCTA**, d'adhérents du **D.I.A.M.**, ainsi que de membres de la *commission Culture* de la **Mairie de Montberon**.

Tous les engagements pris par le Comité d'organisation ne deviendront effectifs qu'à compter du **31/07/18**, date à laquelle la D.I.A.M. aura reçu des assurances quant aux engagements financiers des partenaires.

2. Principe

Le Festival de théâtre ***Bellevue en Scène*** est organisé sur plusieurs jours autour du dernier weekend de septembre

Ce festival est ouvert aux troupes de **théâtre amateurs** (*non professionnels !*),

Ces troupes - composées d'adolescents ou d'adultes - devront présenter un spectacle **abouti et/ou des animations extérieures**.

Le festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre auprès du plus grand nombre ce, notamment, grâce à un tarif abordable. Il proposera également des pièces jouées par des adolescents ou pour le jeune public. **(Le vendredi après midi et les matinées)**

Nota : Les organisateurs demanderont à ce que les enfants de moins de 10 ans soient accompagnés par au moins un adulte (un adulte pour huit enfants).

De par leur statut d'amateurs, les troupes ne peuvent prétendre à aucun cachet.

3. Participation

Ce festival décernera le prix du public après le dépouillement des votes lors du dernier spectacle.

Les comédiens et le ou les techniciens **(au maximum 2)** des troupes participantes bénéficient d'un repas gratuit et d'une entrée gratuite à l'un des spectacles.

Ensuite, les troupes ont la possibilité d'acheter leur place à un tarif préférentiel (1€ par billet).

Les troupes ayant parcouru plus de 180 Km (aller-retour) - pour participer au festival - pourront se voir attribuer une indemnité kilométrique de transport **(déterminée après bilan financier du festival)**.

Le montant maximum de cette indemnité ne pourra excéder **250€ TTC**

Les **troupes** se doivent de collaborer à la pleine réussite de la manifestation en participant également, en tant que **spectateurs**, à un ou plusieurs autres spectacles. A cet effet, l'hébergement de ceux qui le souhaitent sera facilité.

Les troupes s'engagent à promouvoir le festival dans leur réseau, ville d'origine et connaissances.

4. Programmation - Date – Lieu

Le festival a lieu à Montberon, le premier week-end d'octobre dans :

1. la salle des fêtes
2. la salle de la Maison des Associations
3. la salle *Van Gogh* pour les ateliers
4. la salle *Fred Astaire* pour l'accueil des troupes

La programmation est réalisée à l'initiative des organisateurs.

Les animations en extérieur et le théâtre de rue seront présentés dans l'ensemble du village avec une convergence finale vers la salle des fêtes de Montberon.

5. Décor et régie

Les spectacles de théâtre sont présentés dans les salles Salle des Fêtes et de la Maison des Associations (**SDF, SMA**).

Chaque troupe apporte ses décors et accessoires et s'adapte aux équipements de la salle.

La troupe s'oblige à venir avec son ou ses techniciens, à décharger, à monter et à démonter les décors dans les temps limites précisés sur le dossier de candidature.

IMPORTANT : Le temps de réglage du son et des lumières fait partie intégrante du *temps de préparation* indiqué. Les réglages sont effectués par le technicien de la troupe, aidé si nécessaire par le régisseur du festival.

Les horaires des représentations devront être respectés.

Les troupes devront libérer le plateau de leurs décors et accessoires dès la fin de chaque représentation.

Le délai maximum d'installation et désinstallation ne peut excéder 45 minutes

6. Durée, type de spectacle et public concerné

Suite aux retours des années passées, le Comité d'Organisation attachera une grande attention aux critères suivant : Durée du spectacle, Genre de spectacle et public concerné. **Le Comité étant redevable de ces informations vis-à-vis de son public, il tient à avoir ces informations dans la fiche d'informations ci-dessous.** En cas d'absence de ces informations, le Comité se réserve le droit de ne pas prendre en compte la candidature.

7. SACD - Responsabilité

Pour les œuvres inscrites à la SACD, lors de sa candidature, la troupe doit fournir aux organisateurs une copie de l'autorisation de jouer, dûment remplie. Cette autorisation devra être valide à la date du festival.

Les droits SACD sont à la charge du Festival **Bellevue en Scène**.

La Mairie de Montberon, ainsi que les organisateurs ne sont pas responsables des accidents corporels et matériels.

Il en est de même pour les vols qui pourraient survenir pendant le festival.

Tous les participants doivent être assurés en responsabilité civile

8. Dossier de candidature et sélection des troupes

Le dossier de candidature comprend :

✗ Les fiches de candidature complètement remplies (avec le questionnaire technique)

✗ Des photographies couleur du spectacle (CD, mail ou papier)

✗ **Un planning des futures dates et lieux de représentation (avant juin 2018)**

✗ Un descriptif et un historique de la troupe

✗ Une affiche du spectacle

✗ Une copie de l'autorisation SACD si nécessaire

✗ Un dossier de presse, éventuellement

✗ La copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile.

✗ Le règlement intérieur - dûment signé - par le responsable de la troupe

La sélection se tiendra le week-end du **23 et 24 juin 2018**.

Les résultats de la sélection seront rendus publics sur le site de la commune de Montberon au plus tard le **26 juin 2017 et par voie de presse au plus tard le 30 juin 2018**.

Les troupes sélectionnées au Festival de théâtre *Bellevue en Scène 2018* seront prévenues dans les quarante-huit heures précédentes.

Dès réception de la notification, chaque troupe de théâtre doit impérativement retourner au secrétariat du Festival :

- la convention définitive
- un chèque de **caution** d'un montant de 75 €, établi à l'ordre du **DIAM**
- un visuel numérisé, jpeg (avec une définition correcte, à savoir... le plus grand possible !) ou pdf.
- **une présentation de 200 signes (espaces compris, + ou - 10%)**
- et, le cas échéant, pour les troupes non adhérentes à la FNCTA, d'un second chèque de **participation aux frais** de 25 €, également établi à l'ordre du **DIAM**.

Le défaut de réponse dans un délai de dix jours serait alors considéré comme un refus de participation. La date limite étant fixée au **30/06/18** pour des questions de logistique.

Le chèque de caution sera débité si la troupe ne respecte pas la convention et ses engagements une fois la programmation définitive établie (sauf cas **avéré** de force majeure).

Dans tous les autres cas, le chèque de caution sera restitué après le festival.

L'inscription au festival *Bellevue en Scène* implique l'acceptation de l'intégralité de ce règlement

A cet effet, le responsable de la troupe de théâtre retournera une copie du règlement intérieur dûment signée.

Contact :: association.diam@gmail.com Evelyne Cocault 06 40 73 63 09

Pour la Troupe

Signature du Responsable.....

DEMANDE D'INSCRIPTION
au Festival de Théâtre BELLEVUE EN SCENE
Le Vendredi 05/10 - samedi 06/10 et dimanche 07/10/2018

À renvoyer au plus tard pour le **31/05/18**, à l'adresse :
Evelyne COCAULT
1 Bis impasse Lichard 31 140 AUCAMVILLE

Nom de la troupe :	
Adresse pour toute correspondance :	
Nom du responsable :	Tel/Fax :
Courriel :	
Adhérents FNCTA : oui / non	Numéro d'adhérent FNCTA :
Titre du spectacle :	Type de spectacle :
Public concerné (à partir de x ans):	
Auteur :	Metteur en scène :
Nom éventuel du traducteur :	Numéro d'autorisation SACD :
Durée du spectacle :	Temps de montage, démontage :
Résumé du spectacle (200 signes maximum) :	

Spécificités techniques (vous devez remplir le questionnaire joint)

Composition de la troupe :	adultes	adolescents
Nombre de comédiens :	Nombre de techniciens (maximum 2):	
Nombre de repas :		
Préférence de jour et d'horaire : (classer les horaires par ordre de préférence) :		

Vendredi Après-midi	Vendredi soir	Samedi matin	Samedi après midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après midi	Dimanche soir
------------------------	------------------	-----------------	----------------------	----------------	-------------------	------------------------	------------------

Hébergement souhaité : oui / non

Dates et lieux des représentations prévues- le plus tôt possible - entre février et juin 2018- **à fournir absolument** : pensez à envoyer des invitations au Comité d'Organisation !

Leà

Leà

Leà

Par la présente, nous attestons avoir pris connaissance du règlement du Festival de Théâtre **BELLEVUE EN SCENE**, édition 2018, et faisons acte de candidature pour y participer.

Nous serons avertis de la sélection définitive au plus tard le 30/06/2018.

Fait le / .. /.... A

Le/ La Responsable

Festival Bellevue en scène 2018

Questionnaire technique

Nom de la Compagnie	
Nom du spectacle	
Nombre d'acteurs	
Contact technique de la compagnie (nom, mail et téléphone)	
Aire de jeu	
Quels sont vos besoins à minima ? (ouverture, profondeur et hauteur)	
Décors	
Possédez-vous des décors ? (si oui joindre un schéma d'implantation)	
durée de l'installation (au minimum)	
Avez-vous des accessoires électriques à brancher sur scène? Précisez.	
Lumière	
Avez un plan de feu précis ? (si oui le joindre à ce questionnaire)	
Avez-vous des éléments particuliers de décors, acteurs ou accessoires à mettre en valeur à un moment précis? Si oui précisez- en l'emplacement à l'aide d'un plan.	
Avez-vous des ambiances particulières à réaliser ? Précisez.	
Avez-vous besoin d'une poursuite ?	
Sonorisation	
Utilisez-vous une bande son ?	
Sur quel support (CD, ordi, Ipod...)	
Utilisez-vous des instruments de musique ? Si oui, précisez.	
Avez-vous besoin de retour de scene ?	
Vos besoins particuliers / remarques	